

M. Lundrigan: Monsieur le président, j'ai tenté tout l'après-midi de placer une question. J'ignorais que mes honorables amis étaient si aptes à faire valoir leurs points de vue. Je m'imaginai que ces crédits seraient adoptés déjà depuis un certain temps.

Le discours de présentation du ministre nous a tous vivement impressionnés. Il a démontré par son attitude qu'il est très apte à diriger son ministère. Nous nous réjouissons également de l'attitude du ministre de la Défense nationale à l'égard de l'Est du Canada. Il a collaboré grandement avec mes collègues sur plusieurs sujets. La question que j'ai à lui poser ne concerne pas directement la compétence du ministre. Je songe à la base d'entraînement de la défense nationale dans la province la plus orientale du Canada. Il y a quelque temps, le ministre a été interrogé sur l'activité russe au large de la côte atlantique du Canada. Ces questions ont suscité beaucoup d'intérêt dans l'Est du pays. Nous de cette région soupçonnons toujours un peu l'activité russe, et nous reconnaissons la nécessité d'intensifier l'activité défensive sur le littoral atlantique.

• (5.40 p.m.)

Deuxièmement, nous sommes assez peu satisfaits, si je puis m'exprimer ainsi, de voir que malgré les milliards de dollars dépensés chaque année au Canada pour le ministère de la Production de défense et également, j'imagine, le ministère de la Défense nationale, bien peu de ces fonds s'acheminent effectivement vers la province de l'Est dont je parle. Le ministre de la Production de défense ou celui de la Défense nationale réagirait-il de façon favorable à ma proposition, bien raisonnable, d'établir une base d'entraînement de la défense nationale à Terre-Neuve, étant donné les récentes activités des Russes et le fait que cette initiative stimulerait l'économie de la région?

Le ministère de la Production de défense a intensifié d'une façon ou d'une autre les activités dans la région de Gander (T.-N.). Je sais qu'il a été question de construire dans cette région une centaine de logements provisoires. Le ministre pourrait-il me dire dans quelle mesure le programme a été adopté par le gouvernement et quand se construiront ces logements, dont la nécessité s'impose? Les habitants de Gander seraient très heureux d'avoir quelques renseignements là-dessus.

L'hon. M. Jamieson: Je félicite le député d'avoir réussi à présenter une instance au sujet d'une base de défense. Dans les circonstances, c'est un louable effort. Comme Terre-Neuvien, exception faite de mes fonctions de ministre, j'appuie de tout cœur cette initiative. Elle est actuellement à l'étude dans le cadre de tout le programme de défense.

Pour ce qui est du programme de construction domiciliaire, on me dit que bon nombre de projets sont à l'étude et que de nombreuses soumissions ont été faites. J'espère qu'on décidera bientôt lequel des projets soumis par les nombreuses compagnies sera accepté.

M. McGrath: Monsieur le président, je voudrais poser une question supplémentaire au sujet de la Corporation de disposition des biens de la Couronne. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce qu'a donné la vente de la caravane du centenaire, si on en a effectivement disposé? Nous dirait-il en même temps ce qu'elle avait coûté au gouvernement canadien? Je songe ici—et le ministre est bien au courant de la chose—à l'intérêt suscité par le gouvernement de Terre-Neuve à l'égard de la caravane du centenaire. Le premier ministre de Terre-Neuve, ou un membre de son cabinet, a déclaré qu'on s'attendait que le gouvernement de cette province obtienne la caravane du centenaire moyennant une somme insignifiante, une fois l'année du centenaire terminée. Maintenant, on entend dire que la caravane sera liquidée par l'intermédiaire de la Corporation de disposition des biens de la Couronne. Je me demande si ce n'est déjà chose faite et combien la vente a rapporté. Je voudrais aussi savoir pourquoi la caravane n'a pas été cédée au gouvernement de Terre-Neuve.

L'hon. M. Jamieson: Monsieur le président, je ne puis répondre avec précision à toutes ces questions sans consulter les fonctionnaires de la Corporation de disposition des biens de la Couronne. Autant que je sache, le collège de la pêche de Terre-Neuve a exprimé le désir d'obtenir trois de ces caravanes, je crois. D'abord, il en voulait une et, par la suite, il en voulait deux autres. Sauf erreur, tout est arrangé. Je ne me rappelle pas combien d'argent on a retiré de la vente, mais je me ferai un plaisir de m'en informer et de communiquer le renseignement à mon honorable ami dès que j'en aurai l'occasion.